



Edito

Eh bien l'été est passé. La fête est finie, l'heure est venue du bilan, raison pour laquelle la lettre a un petit retard, et aussi pour des raisons de santé je me mets enfin devant la page blanche. On entend beaucoup plus parler du Festival de Loire, de Jour de Cher que de **Cher en Fête** un peu boudé par certains élus évidemment les moyens engagés ne sont pas les mêmes. Pas de subventions, pas d'aides diverses, seules nos économies (*modestes*), quelques communes, et surtout l'aide de tous nos bénévoles que je remercie.....

Pari gagné

Pari gagné ! Déplacer une manifestation est toujours risqué, mais nous avons osé.

Merci à tous, visiteurs, exposants, donateurs, municipalités et associations pour le soutien logistique, mais aussi pour votre implication dans l'animation et la réussite de Cher en fête 2017. Merci surtout aux bénévoles qui s'investissent chaque année sans compter pour faire vivre cette manifestation.

Comme à l'habitude le colloque fut le prélude à la fête. Les élus et le public impliqués dans la défense et le développement touristique du Cher ont répondu présent à notre invitation.

L'exposé sur la LEMA a démontré le décalage entre cette loi absurde et la réalité du terrain. Les chiffres fournis par les instances officielles parlent d'eux-mêmes et contredisent les préconisations concernant les migrants.

La question des portes d'écluses fut également évoquée. Si les participants restent convaincus de la nécessité de leur remise en état ils déplorent la lenteur de la réalisation. La volonté politique de financer un tel projet n'est à ce jour pas une priorité.

Mais restons serein, la mobilisation de certains Maires et la refonte du syndicat du Cher sont une opportunité pour un changement. Un jour peut-être, naviguer de Tours à Saint Aignan sera une réalité.

Joël Paressant Secrétaire LACC

Retour sur Cher en Fête

Comme dit précédemment Cher en Fête existait depuis 9 ans à Chisseaux et la décision de déplacer cet événement à Bléré a été prise après de longues et hésitantes réflexions.

Pourquoi Bléré et la Gâtine: parce que ce site est plus représentatif et offre une meilleure mise en valeur de notre rivière canalisée un peu oubliée dans le terme Loire Valley qui rassemble tous les sites touristiques de la **Vallée du Cher**, et cela c'est ressenti auprès des visiteurs et nous remonte le moral.

Il fallait renouveler le concept, c'est fait et au vu des résultats provisoires une petite amélioration du bilan financier nous est apparue au bout de ces deux jours de dur labeur en plus des préparatifs.





Le débat animé a mis en avant le manque de réactivité du Syndicat du Cher canalisé ainsi que l'abandon pur et simple des actions du fait de la dissolution fin 2017, d'un manque évident de moyens financiers qui les oblige à faire un minimum de travaux sur les barrages, les écluses et les berges.

Heureusement, les communautés de communes Val de Cher Controis, Bléré - Val de Cher, Touraine Est Vallée et la métropole Tours Val de Loire se sont entendues pour proposer un projet commun pour le Cher. Un nouveau Syndicat mixte sera créé au 1^{er} janvier 2018 le Nouvel Espace du Cher, dont le siège sera à la CCBVC. Il nous faudra être forts à ce moment-là et augmenter la pression sur celui-ci.

Notre ami *Jean Pierre PESTIE* a une fois de plus démontré la contre production de loi LEMA. Ce débat a été très instructif.



La suite de la Fête s'est déroulée en musique avec les 7/8 émes jusque 23h00 avec restauration.

Le dimanche, les animations ont été nombreuses : le marché des arts, la randonnée pédestre avec retour en gabarre en collaboration avec Chemin Faisant, Batukada, les promenades en bateaux Patrimoine avec le Valchantray 2 et les Passeurs de Latingy, les démonstrations sur l'eau, le ski nautique, l'aviron, la venue du Ranch des Terres Noires avec ses superbes chevaux. La restauration a connu une bonne fréquentation sous le soleil. Et pour clore cette belle journée la Guinguette animée par le Trio Varnel qui était à nos côtés,

malheureusement en plein soleil ce qui a gêné les danseurs, à revoir pour une prochaine édition.



*Laubie Jean Michel Vice-Président LACC
Crédit Photos JM LAUB*

Les Amis du Cher Canalisé

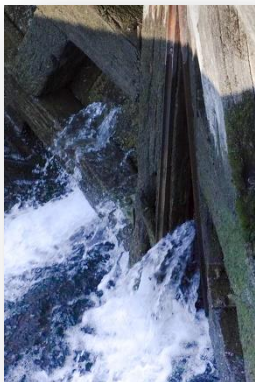
Qui sommes-nous ? Que Faisons-nous ?

Fin 2005, l'association est créée par une quinzaine de personnes scandalisées par une directive émanant de l'Europe et relayée par le gouvernement Français, demandant l'arasement des barrages, afin de rétablir la continuité écologique (poissons migrateurs et sédiments).

Pour nous habitants de la vallée du Cher, c'était à la fois détruire notre patrimoine et empêcher le développement du secteur nautique naissant, mais, économiquement prometteur. De Larcay à Saint Aignan : une vingtaine de bateaux de particuliers, quatre à cinq bateaux patrimoine, deux ou trois bateaux commerciaux (promenade et restaurant), nous pensions à la réouverture d'hôtels qui manquent à Bléré par exemple.



Tant auprès du ministère que des élus, notre action s'est développée en même temps que notre nombre d'adhérents, nous comptons une vingtaine de communes et près de deux cents particuliers et professionnels. Nous avons obtenu que les barrages ne soit pas arasés, nous avons participé à la remise en état des barrages, malgré notre maigre budget nous avons fabriqué une passe à anguille, 600 aiguilles toutes nominatives de nos sponsors etc..... Tout ceci pour aider le Syndicat du Cher Canalisé chargé de l'entretien de notre rivière.



Vallet

Nous en sommes maintenant depuis 3 années à faire des propositions pour changer les portes d'écluses en TRES mauvais état. Et ce toujours sans réponse.



Bléré

Dans le même temps nous participons à une dizaine de manifestations chaque année, pour faire connaître notre action, et, pour recruter des adhérents car pour exister il faut être nombreux. Nous comptons bien entendu sur le soutien des habitants de la vallée de notre Cher à tous.

Paul DAGUENEL adhérent LACC

Crédit Photos Bateau Auxerrois

Tourisme en Région Centre-Val de Loire

Surfant sur la notoriété mondiale des *Châteaux de la Loire*, la Région Centre a décidé de promouvoir le tourisme à partir de sa marque « Val de Loire ». En 2015, la Région a montré l'exemple en se rebaptisant Centre-Val de Loire. Tous les territoires sont invités à se prévaloir de la marque afin d'améliorer leur attractivité touristique. Mais pour les territoires éloignés du grand fleuve comment montrer sa filiation à la marque promotionnelle ?

Pour ce faire, je propose de rebaptiser cinq départements. Ainsi les départements du 28, du 41 et du 45 deviendraient « Eure-et-Loire », « Loire-et-Cher » et « Hauts-de-Loire ». Les départements du 18 et du 36, seraient fusionnés (c'est dans l'air du temps), le nouveau s'appelant « Loire-Berry ». Ainsi la Sologne et le Berry, deux territoires retenus pour une mise en valeur, trouveraient une appartenance naturelle au Val de Loire.

Le Château de Chenonceau et le Zoo Parc de Beauval ont déjà adhéré à la marque, beaucoup plus porteuse qu'une quelconque référence au Cher dont ils sont riverains. Il conviendrait donc de rebaptiser cette rivière qui ne fait pas recette. Je propose d'appeler le Cher, « Petite Loire ». Le projet « Petite Loire à Vélo » serait à coup sûr voué à un succès retentissant.

La Cathédrale de Chartres et le Printemps de Bourges font exception. N'en déplaise aux grincheux, pour exister et réussir en Région Centre-Val de Loire mieux vaut adhérer à la marque.



Jean Pierre Pestie



Nouveau Syndicat du Cher Canalisé

Du fait de la constitution du nouveau Syndicat du Cher, il va falloir être fort et les Amis du Cher Canalisé doivent peser au maximum sur celui-ci afin de faire avancer beaucoup plus vite le projet de remise en état des portes d'écluses sur notre Cher canalisé. C'est pourquoi il nous faut un maximum d'adhérents en 2018, particuliers, communes, associations, institutions, alors renouvelez ou adhérez en masse à notre association, il en va de l'avenir du Cher Canalisé ainsi que de l'évolution touristique de notre Vallée du Cher. Celle-ci peut engendrer de nombreux emplois dans la vallée. Parlez-en autour de vous !

LACC

Rappel cotisations

Pour les adhérents n'ayant pas renouvelé, je rappelle les conditions d'adhésion, car nous avons toujours besoin de votre soutien pour la sauvegarde du Cher Canalisé et de ses infrastructures.

Montant de la cotisation annuelle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

(Collectivités, particuliers) : membre actif **16 €** – Carte couple **20 €**

Association extérieure à la vallée du Cher **20€**

Mode de règlement :

- Par chèque à l'ordre de L.A.C.C. À faire parvenir à :

Mr Jean-Paul Serrault

34 Rue du pont -37150 BLERE

- Pour les collectivités locales : par mandat administratif au compte **CREDIT AGRICOLE**

Agence de Bléré- Banque **19406** – Guichet **37003** – Compte **82719969001** - Clé RIB **63**